

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 35 (1964)

**Heft:** 9

**Artikel:** Des routes en plastique?

**Autor:** J.-Cl.D.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825374>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

près de sept et demi millions de francs. Parmi ces incendies on constate que la cause put être déterminée dans 1230 cas ; dans 29 cas la cause n'a été que présumée et dans 14 cas elle est restée indéterminée. Reprenons les causes déterminées :

	Nombre de cas
Allumettes, briquets, lumières à flamme nue, chauffage	393
Chaleur, conduites chaudes, corps très chauds . . . . .	8
Combustion spontanée ou autres réactions chimiques . . . . .	12
Explosion . . . . .	93
Electricité . . . . .	556
Coups de foudre directs . . . . .	166
Malveillance . . . . .	14
Autres causes . . . . .	17
Causes inconnues . . . . .	14
	<u>1273</u>

Ce tableau expose d'une manière persuasive aux organes de la police du feu, etc., le nombre incroyable des sinistres, l'importance des dommages et la grande diversité des causes, ainsi que l'importance de certaines causes, en particulier l'importance des sinistres dus à l'électricité et aux allumettes, etc. Ce tableau indique également aux organes de surveillance du feu dans quel sens ils doivent faire un effort pour supprimer les causes : conservation des cendres, désordre dans les locaux de chauffage, etc.

R. S.

## Des routes en plastique ?

Encouragé par l'Etat de Berne et celui de Neuchâtel, un ingénieur français s'adonne, à Glovelier, à d'intéressants travaux.

Dans son laboratoire de la Société d'analyses et de contrôles routiers (SACR), M. Jacques Dorbesson a un hobby : la recherche.

Certes, ainsi que le précise le nom de son laboratoire, il consacre une bonne partie de son temps à des analyses et à des contrôles routiers mais, grâce à lui, l'avenir de la route a déjà commencé en Suisse puisque, dans le Jura bernois et dans le canton de Genève (mais l'intéressé ne veut pas préciser de quels tronçons exacts il s'agit), on a déjà fait des essais de... route en plastique.

En quoi consisterait exactement une route en plastique ?

M. Dorbesson reconnaît bien volontiers que, dans le domaine routier, les Américains sont ses maîtres à penser. Seuls, en effet, ils disposent des crédits nécessaires pour voir grand et s'adonner à la recherche systématique. Par contre, en matière de construction routière en Suisse, parfois, on travaille encore de façon incohérente.

Ce qu'il préconise, à l'échelon national, c'est un cahier des charges des ponts et chaussées qui serait, en quelque sorte, un inventaire des critères de qualité concernant les matériaux de fondation, les matériaux de roulement et l'exécution du travail.

Un inventaire qu'il faudrait adapter en fonction de la situation de la route, de la densité de son trafic, des poids qu'elle devrait supporter, de sa largeur, des conditions climatiques...

Si les routes suisses, souligne M. Dorbessan, sont parfaitement dessinées par nos ingénieurs, il n'y a pas de doctrine véritable quant à leur structure. On s'efforce, à juste titre, de les construire avec les matériaux que l'on trouve sur place mais on procède encore en ce domaine de manière empirique.

C'est pourquoi M. Dorbessan, lui, étudie actuellement une méthode révolutionnaire : la route en plastique, c'est-à-dire le traitement des matériaux de fondation pour les rendre hydrophobes.

Il ne s'agit, précise-t-il, que d'une première étape et, au second stade, il faudrait traiter de la même façon les matériaux de roulement.

Toutefois, les routes en plastique qu'il expérimente actuellement dans le Jura et dans le canton de Genève (sur lesquelles les conducteurs roulent sans même s'en douter), n'en sont qu'au premier stade. Seuls, leurs matériaux de fondation ont été traités.

Comment les traiter ? Toute la question est là ! Et, si M. Dorbessan n'a pu, jusqu'ici, tenter que des expériences restreintes, c'est parce que le procédé utilisé est trop onéreux. Il n'a pas encore découvert le liquide dont la composition (et le prix) permettrait l'exploitation industrielle de son procédé.

Mais il ne désespère pas. Quant à l'Etat de Berne et au canton de Neuchâtel, on comprend qu'ils suivent ses recherches de près.

J.-Cl. D.

## Le XXXII<sup>e</sup> rapport du parc jurassien de la Combe-Grède

*Que faut-il dire encore aux hommes ? Leur dire qu'en aimant les fleurs ils font une ascension vers la beauté pure et par là, vers la paix de l'esprit.*

Saint-Exupéry

Voici le rapport de gestion que le Conseil-exécutif, dans son arrêté créant le Parc jurassien de la Combe-Grède, impose au comité de celui-ci, l'exercice allant de l'assemblée du 29 juin 1963 à celle du 27 juin 1964.

Il a fallu au comité trois longues séances pour liquider les affaires courantes et enregistrer quelques initiatives. L'un des nouveaux membres a déjà démissionné. Nous le regrettons vivement, car la collaboration de chacun nous est nécessaire.

Le nombre des membres a de nouveau sensiblement augmenté.

L'étude de la flore et de la faune a été continuée. Des plantes rares ont été découvertes ou retrouvées. Les chamois semblent avoir trouvé un climat favorable. En effet, de jeunes éléments sont repérés chaque printemps. Le nombre actuel de ces animaux doit atteindre la centaine, répartis de la Combe-Biosse aux Prés-d'Orvin. Le Grand